

Distribution limitée

WHC-2000/CONF.204/18  
Paris, le 17 novembre 2000  
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-quatrième session

Cairns, Australie  
27 novembre - 2 décembre 2000

**Point 15.1 de l'ordre du jour provisoire : Stratégie globale de formation**

Ce document présente :

- une vue d'ensemble des activités de formation entreprises par l'UNESCO pour la préservation des biens culturels et naturels concernés par la Convention du patrimoine mondial ;
- la stratégie globale de formation pour les biens culturels élaborée par l'ICCROM en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial pour adoption par le Comité ;
- un état d'avancement sur l'élaboration d'une « Stratégie de formation régionale définitive, d'une matrice de programme et du plan d'action correspondant » demandé par le Bureau à sa vingt-quatrième session (Paris, 26 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2000) ;
- un état d'avancement sur la mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour la formation dans le domaine de patrimoine naturel, adopté par la dix-neuvième session du Comité (Allemagne, 1995) ;

**Action requise par le Comité** : Le Comité est invité à prendre note des informations contenues dans ce document et à adopter :

- La présentation générale succincte et les Recommandations de la Stratégie globale de formation pour le patrimoine culturel
- Les Recommandations pour les activités de suivi pour le Plan d'action stratégique de formation dans le domaine du patrimoine naturel

## Introduction :

- Lors de sa vingt-quatrième session (Paris, 26 juin - 1<sup>er</sup> juillet 2000), le Bureau a pris note de la présentation orale par l'ICCROM de son document d'information WHC-2000/CONF.202/INF.15 « Stratégie mondiale de formation dans le domaine du patrimoine culturel » qui rend compte des progrès accomplis depuis 1995 en matière d'élaboration de la stratégie mondiale de formation et des stratégies régionales complémentaires.
- Le Bureau a pris note de la recommandation de l'ICCROM :
  - d'organiser « une réunion restreinte entre l'ICCROM, le personnel du Centre et des représentants des Etats parties intéressés et d'autres organismes consultatifs, le cas échéant, pour définir plus clairement le rôle de l'ICCROM dans la formation et pour revoir le « Cadre de principes » ;
  - de poursuivre « l'élaboration d'une stratégie de formation régionale définitive, d'une matrice de programme et du plan d'action correspondant » par l'ICCROM, en étroite collaboration avec le Centre et éventuellement d'autres organismes, et de présenter ce travail à la 24<sup>e</sup> session du Comité.
- La proposition de l'ICCROM d'organiser la réunion susmentionnée et de finaliser la Stratégie de formation régionale et le plan d'action définitifs n'a pu être menée à bien à cause de la préparation de la session spéciale du Bureau à Budapest en prévision de la 24<sup>e</sup> session du Comité.
- Ce document de travail est donc un rapport provisoire qui comprend :

## Table des matières

- I. Introduction
- II. Stratégie de formation du Patrimoine mondial pour le Patrimoine culturel
  - II.1 Stratégie mondiale de formation
    - Objectifs
    - Contexte
      - Réponse de l'UNESCO
      - Activités de l'UNESCO
    - ICCROM : Récapitulatif et recommandations pour une Stratégie mondiale de formation pour le Patrimoine culturel
    - **Action requise par le Comité**
  - II.2 Etat d'avancement de l'élaboration d'une « Stratégie régionale de formation, d'une matrice de programme et du plan d'action correspondant »
    - Informations à noter par le Comité
    - Etats arabes
    - Afrique
    - Asie-Pacifique
    - Amérique latine & Caraïbes
    - Europe & Amérique du Nord
- III. Stratégie de formation du Patrimoine mondial pour le Patrimoine naturel
  - Plan d'action stratégique pour former des spécialistes dans le domaine du Patrimoine naturel
  - **Action requise par le Comité**

## **Stratégie mondiale de formation pour la protection du Patrimoine culturel**

### **Objectifs :**

1. Renforcer la capacité nationale dans les Etats parties, notamment des responsables de sites.
2. Développer les perspectives, possibilités et institutions régionales de formation, pour soutenir les efforts nationaux, notamment au niveau des sites.
3. Renforcer les liens entre les professionnels de la conservation des Etats parties et les institutions et les possibilités de formation internationales pour améliorer la capacité nationale.

### **Contexte :**

#### **Réponse de l'UNESCO**

Les activités de formation pour la protection et la conservation du patrimoine culturel sont prises en charge par la Division du patrimoine culturel, les bureaux régionaux de l'UNESCO et, depuis 1992, par le Centre du patrimoine mondial.

- Initialement focalisée sur le soutien financier et technique à la création d'organismes nationaux et régionaux de formation dans le domaine des sciences de la conservation, ainsi que sur la recherche des possibilités de bourses pour envoyer des experts dans des organismes de formation des pays développés, l'UNESCO a, au fil des ans, modifié le champ de

ses activités de formation, à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif :

- (a) des bourses individuelles, elle est passée à la formation de groupes dans des centres nationaux et régionaux, notamment la formation de formateurs ;
- (b) à l'enseignement magistral elle a préféré la formation sur le tas, sur le terrain ;
- (c) elle a élargi le public ciblé, initialement limité aux experts en conservation, pour inclure divers responsables et parties prenantes (par ex. des responsables politiques, des administrateurs du secteur public, des experts en conservation, des propriétaires/occupants publics et privés, des institutions et entreprises de travaux publics, le secteur du commerce, des multinationales aux commerçants locaux, le public au sens large).

- Ce changement d'orientation a été rendu nécessaire par :

- (a) les fonds limités disponibles pour la formation dans le domaine des sciences de la conservation du patrimoine culturel et de l'ensemble des activités liées au patrimoine culturel dans le cadre du budget national et du fonds de coopération internationale de l'ODA pour le développement, ce qui a obligé l'UNESCO à recourir aux organismes de formation existants et à introduire des composantes pédagogiques dans les activités opérationnelles ;
- (b) l'élargissement de la notion de patrimoine culturel, initialement limitée aux monuments historiques, à de larges territoires de paysages culturels en reconnaissant que les

« cultures vivantes » font partie intégrante de la valeur des sites, ce qui a eu pour effet d'accroître le nombre d'acteurs et de parties prenantes de la conservation, avec pour conséquence une approche davantage pluridisciplinaire et plus intégrée de la formation ;

- (c) la décentralisation ou délégation du pouvoir de décision du gouvernement central aux collectivités locales, notamment en matière de politique fiscale (les impôts, donc le budget), ce qui suppose qu'un nombre plus grand de « spécialistes » soit formé et que soit développés la sensibilisation et le soutien au sein non seulement du gouvernement central, mais des collectivités locales et de leurs électeurs.

### Activités de l'UNESCO

L'UNESCO et ses partenaires, en particulier l'ICCROM, ont donc mobilisé des fonds et des aides techniques pour :

- (a) introduire un enseignement sur la conservation du patrimoine culturel dans les programmes existants concernant la politique, la planification et les aspects théoriques et conceptuels (par ex. cours généraux sur la protection du Patrimoine mondial dans les universités et les écoles techniques, par exemple sur l'utilisation de matériaux de construction traditionnels) ;
- (b) intégrer une formation pratique sur le terrain dans le cadre des activités mêmes de conservation des monuments et sites, ou l'élaboration de plans de conservation.

### Orientation future

- (a) pour l'enseignement institutionnel : identification des établissements nationaux (universités; établissements d'enseignement technique), en particulier ceux qui sont ouverts aux étudiants régionaux/internationaux, où des cours/cursus dans les disciplines concernées sont proposés (par ex. par l'intermédiaire des Sections de la Culture, de la Science, de l'Éducation et des Sciences sociales de l'UNESCO, et par l'intermédiaire du <Field Office ?> et du « Forum UNESCO: Université et Patrimoine », etc.) ;

**Action proposée :** poursuivre la recherche de partenaires en collaboration avec l'ICCROM, l'ICOMOS et les divisions concernées de l'UNESCO et des Bureaux locaux ; rationaliser le réseau et les activités du Forum UNESCO.

- (b) pour les bourses individuelles et les voyages d'étude : le Centre, la Division du patrimoine culturel et les Bureaux locaux de l'UNESCO négocient au coup par coup des offres bilatérales de gouvernements/ambassades (par ex. le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon, l'Espagne, etc.) ; et le programme Fellowship Bank de l'UNESCO (Division des Bourses de recherche de l'UNESCO) offre tous les deux ans un nombre limité de bourses pour le patrimoine culturel.

**Action proposée :** évaluation conjointe par l'ICCROM et le Centre du patrimoine mondial des possibilités de bourses offertes par l'UNESCO et solliciter davantage de contributions financières et d'offres institutionnelles.

(c) pour l'inventaire des ressources culturelles et leur cartographie : en complétant les projets nationaux et municipaux d'aménagement du territoire par la coopération avec des agences de développement internationales et bilatérales (par ex. avec la Banque mondiale, des agences bilatérales, la Banque interaméricaine, la Commission européenne, le PNUD, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), etc.)

**Action proposée :** conclure des accords-cadres de coopération avec des institutions financières et des agences de développement internationales et régionales pour établir les modalités d'une coopération basée sur les leçons tirées des expériences de coopération ponctuelles.

(d) pour la conservation des monuments historiques et des sites archéologiques : en identifiant les projets internationaux en cours, ainsi que les projets et chantiers nationaux où les stagiaires peuvent se joindre à des spécialistes (des initiatives ont été prises dans ce sens et ont débouché sur des stages et ateliers de formation sur place, par ex. des ateliers de formation nationaux et régionaux sur de nombreux sites du Patrimoine mondial, le programme Ta Nei de l'ICCROM à Angkor, etc.)

**Action proposée :** en coopération avec les agences nationales de conservation, l'ICCROM et les Bureaux locaux de l'UNESCO, le Nordic World Heritage Office (NWHO), le Nara Cultural Heritage Protection Office, le réseau Forum UNESCO :

- élaborer une approche plus systématique pour identifier les possibilités de formation sur place et sur le tas offertes par les sites du Patrimoine mondial,
- formuler une proposition de diplôme ou de certificat international ou régional reconnu par l'UNESCO-ICCROM sanctionnant une formation avec stages sur place,
- trouver les moyens de garantir la disponibilité de fonds pendant plusieurs années, afin de stabiliser ces stages de formation

**ICCROM : Présentation générale succincte et recommandations pour une Stratégie globale de formation pour le Patrimoine culturel**

**I**  
**Introduction**

En juillet 1994, le Bureau du Patrimoine mondial a demandé à l'ICCROM d'élaborer une stratégie globale de formation pour le Patrimoine mondial culturel. Cette stratégie a pris progressivement forme au fil des ans et des études et réunions régionales et internationales organisées pour examiner la situation et les besoins de formation et proposer des réponses stratégiques. Les résultats obtenus sont les suivants :

- Élaboration du programme AFRICA 2009, un partenariat entre l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et CRATerre-EAG qui constitue une réponse stratégique pour l'Afrique subsaharienne.
- Adoption par le Comité des « Orientations de base pour la formation » à sa 20<sup>e</sup> session, à Merida, qui encourage la formulation de projets articulés autour de différents objectifs stratégiques.
- Établissement d'une liste de contrôle et de critères à utiliser pour étudier les demandes d'assistance au titre de la formation.
- Élaboration d'un « cadre stratégique de principes » devant guider la planification et la mise au point d'initiatives dynamiques dans le domaine de la formation.

## **Action requise par le Comité :**

Le Secrétariat soutient la proposition de l'ICCROM que le Comité examine et adopte l'approche suivante en matière de formation, dans l'intérêt des sites du Patrimoine mondial et de leurs responsables.

### **Orientation stratégique**

- Pour être efficace, toute stratégie globale de formation doit être complétée par des stratégies régionales. Pour cela, il faut accorder une attention permanente au suivi, à la mise à jour et au perfectionnement des stratégies de formation régionales.
- Le meilleur moyen d'améliorer la formation pour le Patrimoine mondial consiste à renforcer à tous les niveaux et dans toutes les disciplines connexes les dispositions en faveur de la formation dans le domaine de la conservation. L'élaboration de programmes de formation destinés spécifiquement à la conservation des sites du Patrimoine mondial peut entraîner une multiplication inutile des efforts. Il est plus rationnel d'encourager les programmes de formation existants et futurs à intégrer les questions et perspectives propres au Patrimoine mondial.
- Le Comité, le Centre et les organes consultatifs doivent assurer le contrôle et le suivi des activités de formation menées dans le cadre de la Stratégie globale de formation.
- Les informations sur les activités de formation doivent être archivées afin de servir d'outil de planification des activités futures.
- La liste de contrôle et les critères pour l'examen des demandes d'assistance au titre de la formation définis par l'ICCROM doivent être étudiés et adoptés par le Comité pour garantir un examen cohérent et transparent des demandes de formation.
- Le « cadre de principes » devant guider la planification et le développement d'initiatives dynamiques de formation doit être étudié et adopté par le Comité.
- Les résultats des compte rendus périodiques doivent être utilisés pour mettre à jour et adapter, le cas échéant, les stratégies de formation globale et régionales.
- Le Comité doit intégrer ces résultats dans son processus général de planification stratégique.

### **Perspectives de formation internationales**

- **Défis :**
  - Le Comité doit utiliser au maximum de leurs possibilités les établissements de formation qui ont déjà élaboré des modules consacrés au Patrimoine mondial. Dans les régions où cette spécialisation n'existe pas encore, le Comité doit encourager les grands établissements régionaux à accorder une place au Patrimoine mondial dans leurs programmes de formation.
  - Les programmes de formation doivent être reliés à l'ensemble du processus de protection du Patrimoine mondial, notamment l'établissement des listes indicatives, les propositions d'inscription et le suivi après inscription.
  - Bien que les besoins spécifiques puissent être traités en considérant le contexte local et régional, les échanges d'informations et de pratiques au niveau international jouent un rôle important pour l'élaboration et l'essai de nouvelles approches et idées.
- **Actions prioritaires :**
  - Etablissement d'un réseau réunissant les établissements de formation internationaux/régionaux/nationaux existants qui s'intéressent au Patrimoine mondial.
  - Elaboration d'une série de modules de formation prêt à l'emploi et de documentation d'appui pour améliorer la mise en œuvre de la Convention, en particulier pour préparer les demandes d'inscription, ainsi que pour rendre compte régulièrement de l'état de conservation des sites et du suivi correspondant.
  - Développement permanent de la série des « Orientations devant guider la gestion » publiée par l'ICCROM, l'UNESCO et l'ICOMOS pour inclure les domaines encore non couverts (par ex. les sites archéologiques).
  - Elaboration de « notes techniques » simplifiées et de conseils liés à la série des Orientations susmentionnée à l'intention des responsables de sites.
  - Etudier l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités basé sur des échanges continus entre équipes de spécialistes, responsables de sites et décideurs nationaux de pays « bien représentés » et « sous-représentés » afin d'élaborer, en tenant compte des résultats des rapports régionaux périodiques, des projets de listes indicatives, de propositions d'inscription, de rapport de suivi de l'état de conservation des sites, et d'analyser les meilleures pratiques de gestion.

## **Perspectives de formation régionales**

Il est demandé au Comité de :

1. se reporter au document d'information WHC-2000/CONF.204/19 préparé par l'ICCROM pour plus de détails sur les perspectives de formation internationales et régionales ;
2. noter que :
  - à l'exception de l'Afrique sub-saharienne (AFRICA 2009) et des initiatives prises pour l'Asie du Sud-Est, les villes historiques du nord-est de l'Europe et celles de l'Amérique latine, les consultations entre l'UNESCO, l'ICCROM et d'autres organes consultatifs n'ont pas progressé suffisamment pour permettre de présenter au Comité une version définitive de « Stratégie régionale de formation, matrice de programme et plan d'action correspondant » comme demandé par le Bureau lors de sa 24<sup>e</sup> session ;
  - l'ICCROM et le Centre sont d'accord sur la nécessité de profiter des comptes rendus périodiques pour identifier les perspectives, les établissements et les possibilités nationales et régionales de formation, ainsi que les domaines de formation prioritaires et un plan d'action pour répondre aux besoins les plus urgents ;
  - en 2001, une réunion sera organisée entre l'ICCROM, l'UNESCO, des représentants des Etats parties intéressés et d'autres organes consultatifs, afin de définir le rôle de l'ICCROM dans le domaine de la formation et d'étudier le « Cadre de principes », comme l'a demandé le Bureau lors de sa 24<sup>e</sup> session.

## **Rôle des organes consultatifs (proposition de l'ICCROM)**

- Compte tenu de leur vaste expérience et de leur volonté d'élaborer des mesures pour améliorer la mise en œuvre de la Convention, l'ICCROM et l'ICOMOS, désignés dans la Convention du patrimoine mondial comme les organes consultatifs à utiliser le plus possible dans leurs domaines de compétence respectifs, doivent participer à la coopération au niveau institutionnel avec le Centre du patrimoine mondial.
- L'ICCROM (en tant que « partenaire privilégié du Comité dans le domaine de la formation ») doit être chargé des tâches suivantes :
  - créer un réseau coopératif d'établissements de formation régionaux intéressés par le Patrimoine mondial ;
  - coordonner l'élaboration d'outils de formation et de matériels pédagogiques utiles pour gérer les sites du Patrimoine mondial (série des orientations devant guider la gestion des sites, notes techniques simplifiées, modules de formation prêts à l'emploi, etc.) ;
  - examiner tous les ans les rapports périodiques adressés par les régions, avec formulation de recommandations et de conseils stratégiques à l'intention du Comité concernant la réponse aux besoins de formation ;
  - proposer des projets, quand les circonstances le justifient, pour soutenir les objectifs définis par le Comité, le Centre et les Etats parties ;
  - étudier les demandes d'assistance au titre de la formation avec en vue le renforcement de l'impact stratégique des dépenses proposées sur les objectifs adoptés par le Comité ;
  - continuer à surveiller, mettre à jour et améliorer les stratégies globale et régionales de formation dans le domaine du Patrimoine mondial.

### **La section suivante des perspectives régionales de formation comprend :**

- un résumé des conclusions préliminaires de l'ICCROM
- un récapitulatif des activités de formation de l'UNESCO comme indication des initiatives passées et en cours, afin de resituer les perspectives régionales de formation dans le contexte des cadres régionaux existants.

## Perspectives régionales de formation pour les Etats arabes

- Situation actuelle
  - La préparation du rapport périodique de la région des Etats arabes est pratiquement terminée. Le sentiment qui prévaut est que, au lieu d'anticiper sur les résultats, il serait plus sage de baser les recommandations stratégiques sur les résultats de l'étude et de l'analyse actuellement en cours.
- Actions prioritaires
  - Pour définir les actions prioritaires, il convient d'attendre les conclusions du rapport périodique qui devrait être présenté au Comité en décembre 2000.

## Activités de formation soutenues par l'UNESCO dans les Etats arabes

- Situation actuelle :
  - L'exercice des rapports périodiques des Etats arabes vient de se terminer. Chaque pays et chaque bien ont listé un certain nombre de besoins en formation. Toutefois, ces besoins ne sont pas bien ciblés et ne sont en aucun cas le résultat d'inventaires précis. Ceci requiert un important travail d'identification en termes quantitatif et qualitatif. Les formations listées couvrent tous les domaines relatifs à la conservation, prévention, mise en valeur, gestion, documentation, législation et suivi. Il ne serait pas cohérent, à ce stade, de s'appuyer complètement sur les rapports périodiques pour définir une stratégie de formation.

La définition d'une telle stratégie globale pour la formation et le renforcement des compétences professionnelles devrait constituer un objectif prioritaire pour l'avenir.

Toutefois, il est possible de donner pour les prochaines années un certain nombre de thèmes et de voies en attendant d'avoir une vision plus claire de la situation.

- Défis
  1. Unité dans la diversité culturelle de la Région arabe, d'où la nécessité de la considérer selon 4 ensembles sous-régionaux : le Maghreb, le Machrek, L'Egypte-Soudan et la Péninsule arabe.
  2. Fortes disparités de développement et de très rapides changements socio-économiques. D'où la nécessité de mettre en oeuvre une coopération régionale large, sous-tendue par la création d'un fonds arabe du patrimoine.

- Thèmes
  - Elaboration d'inventaires du patrimoine culturel et naturel
  - Formation à l'organisation d'archives appropriées sur les biens de chaque Etat et d'un système de partage des informations entre professionnels.
  - Formation aux méthodes de conservation préventive et à des systèmes appropriés de suivi.
  - Formation des professionnels et artisans aux pratiques de conservation par l'utilisation de méthodes et matériaux traditionnels.
  - Sensibilisation des décideurs en vue de l'intégration du patrimoine dans des stratégies de développement durable, pour appuyer la mise en oeuvre de procédures de gestion intégrée.
  - Séminaires de formation et stages d'initiation aux méthodes et techniques d'élaboration et de mise en oeuvre de plans de gestion.

## **Activités de formation dans les pays arabes soutenues par l'UNESCO**

- International Workshop on Byblos – Lebanon : Project Identification & Implementation (1999)
- Documentation of Archaeological sites using GIS and Multimedia, Egypt (1999)
- Training Programme of Conservators-Restorers in the field of Mural Paintings at the World Heritage sites in Lebanon (1999)
- First Aid Kit on the handling and treatment of archaeological material, Jordan (1999)
- Du 25 au 27 septembre 2000, l'"Atelier régional de renforcement des capacités pour la promotion de la sensibilisation à la Conservation du Patrimoine naturel", s'est tenu à Mascate (Oman). La réunion a reçu la participation de tous les pays du Golfe, ainsi que de la Syrie, la Jordanie, le Liban et le Maroc.
- Le séminaire sur le "Tourisme culturel, développement durable et gestion des sites du patrimoine mondial", qui devait se tenir à Damas (Syrie) courant 2000, n'a pas eu lieu et se tiendra en 2001.
- Le symposium International sur Carthage (Tunisie), site du patrimoine mondial, aura lieu vers la mi-novembre 2000.

## **Propositions**

Amélioration des capacités des Etats pour la mise en oeuvre de la Convention par le biais des activités suivantes :

- Distribuer les textes relatifs à la mise en oeuvre de la Convention en langue arabe à l'ensemble des décideurs, gestionnaires et responsables du patrimoine dans les Etats parties à la Convention.
- Séminaires nationaux d'information et d'étude de la Convention et de ses implications. De même, communication des résultats et des conséquences des rapports périodiques :
  - Dans les 4 pays prioritaires, selon les résultats des rapports périodiques.
  - Dans les sous-régions où une majorité d'Etats n'ont aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.
  - Séminaire et formations courtes aux plans de gestion.
  - Séminaire pour la gestion des circuits touristiques sur les sites du patrimoine mondial au niveau des sous-régions.
  - Séminaire sur l'authenticité et l'intégrité.
  - Séminaire sur des méthodes unifiées d'inventaires en coopération avec IPAMED (Cartographie informatisée du Patrimoine).
  - Séminaire sur les méthodes de suivi préventif et les indicateurs clés.
  - Séminaire sur la stratégie globale de formation en vue de renforcer les capacités de formation existantes dans le domaine de la conservation et de la prévention, en coopération avec l'ICCROM.

## **Perspectives de formation régionales pour l'Afrique (réalisé par l'ICCROM)**

- Défis
  - Replacer la conservation du patrimoine dans le contexte du développement durable en tenant compte des besoins sociaux, culturels, économiques et environnementaux des populations.
  - Renforcer le cadre juridique, politique et administratif pour une conservation intégrée réussie.
- Thèmes
  - Sensibilisation des hommes politiques, des décideurs et des populations locales.
  - Meilleure participation réelle des populations locales au processus de conservation.
  - Nécessité de dresser des inventaires du patrimoine culturel immuable.
  - Meilleures pratiques de gestion sur les sites du Patrimoine mondial.
  - Absence de stratégies efficaces pour un tourisme durable bénéfique à la fois pour les populations locales et pour le patrimoine.
  - Nécessité de former davantage de spécialistes et d'artisans qualifiés, capables d'effectuer des réparations et l'entretien en utilisant des méthodes et matériaux traditionnels.
  - Création de meilleurs réseaux pour les spécialistes qui souhaitent échanger des informations, des connaissances spécialisées et de bonnes pratiques.
- Actions prioritaires
  - Soutien continu au programme AFRICA 2009 qui tente de répondre aux besoins de formation de la région par une collaboration avec les institutions et les acteurs régionaux, nationaux et locaux.

### **Activités de formation soutenues par l'UNESCO en Afrique**

Dans la plupart des pays africains, la conservation du patrimoine a été jusqu'à présent entravée par la faiblesse des structures institutionnelles, le manque de personnel qualifié et l'insuffisance des ressources financières. Afin de déterminer les capacités de conservation et d'identifier les besoins, le Centre du patrimoine mondial a pris en 1996, en coopération avec l'ICCROM et CRATerre, l'initiative d'effectuer une enquête au moyen d'un questionnaire envoyé aux administrations nationales chargées de la préservation des biens culturels dans 44 pays de la région. Le taux de réponse a été de plus de 60 %. Sur la base des conclusions de cette enquête, une *Stratégie de formation pour le patrimoine culturel immuable en Afrique sub-saharienne* a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial en décembre 1996.

Le programme régional AFRICA 2009 lancé en 1998 est le fruit de la coopération entre deux organisations internationales, l'UNESCO-WHC et l'ICCROM, et CRATerre, une organisation non gouvernementale affiliée à la l'Ecole d'architecture de Grenoble. Ce programme décennal a démarré en 1999 et a été reçu le soutien de NORAD, de SIDA et du Fonds du patrimoine mondial pendant sa phase pilote de trois ans. Le Secrétariat du Programme a été confié à l'ICCROM, mais toutes ses composantes sont mises en œuvre en étroite collaboration avec le Centre. A la fin de la phase pilote, en 2001, une évaluation des résultats positifs et des points faibles sera effectuée, tandis que le cadre du projet et ses activités seront revus à la lumière des résultats des comptes rendus périodiques.

- Des documents d'information sur Africa 2009 ont été présentés au Comité en 1999 (WHC-99/CONF.209/INF.11) et en 2000 (WHC-2000/CONF.204/INF.13) ;
- Les parties prenantes africaines ayant exprimé le désir que des cours supplémentaires soient organisés tous les ans au niveau national ou sub-régional plutôt que tous les deux ans au niveau régional, le Centre a soumis aux autorités italiennes des propositions pour l'organisation en 2001 de deux cours sub-régionaux (en Namibie pour la partie sud de l'Afrique et en Ouganda pour la partie est de l'Afrique) par le Centre en coopération avec le réseau d'experts africains créé dans le cadre de la Stratégie globale et en plein développement. Ces projets ont été approuvés pour un montant de 250 000 dollars.

Par ailleurs, depuis 1996 des activités de formation sont organisées sur place par le Centre, en coopération avec CRATerre et l'ICCROM, pour la conservation des sites du Patrimoine mondial et des biens inscrits sur les listes provisoires. Le but de ces projets financés par le Fonds du patrimoine mondial est de développer la capacité de conservation au niveau des sites. Il s'agit de : [Ashanti Traditional Buildings](#) (Ghana), des Palais royaux d'Abomey (Bénin), de Timbuktu (Mali), des tombes Kasubi (Ouganda), l'île James (Gambie), des peintures sur pierre de Kondoia Irangi (République unie de Tanzanie)

## Perspectives de formation régionales pour l'Asie et le Pacifique (réalisé par l'ICCROM)

- Défis :
  - Grande diversité : nombreux pays avec des différences politiques, sociales, économiques, culturelles et linguistiques très marquées, même à l'intérieur des sous-régions et entre pays limitrophes.
  - Evolution économique et sociale rapide, aboutissant à davantage de projets de coopération nationale, multilatérale et bilatérale pour le développement. Le manque de coordination compromet la conservation des sites du Patrimoine mondial.
  - Conditions climatiques naturellement rigoureuses et risque important prouvé de catastrophes naturelles de grande envergure.
- Thèmes :
  - Mécanismes de gestion intégrée et globale (mise en valeur et conservation).
  - Sensibilisation des décideurs pour qu'ils soutiennent la mise en œuvre d'une gestion intégrée.
  - Intégration de programmes de préparation aux risques dans les plans d'intervention nationaux/régionaux en cas de catastrophe.
  - Formation technique pour les spécialistes et les artisans, notamment l'apprentissage des techniques locales et traditionnelles comme méthode de revitalisation économique et de développement durable.
- Actions prioritaires :
  - Renforcement de la capacité institutionnelle au niveau national, notamment en améliorant les systèmes juridiques et les institutions de conservation.
  - Développement de l'implication du public et soutien aux réseaux actuels d'ONG.
  - Planification d'ateliers de formation de formateurs pour le renforcement de la capacité de formation au niveau national.
  - Stage de formation sur site pour toutes les activités de conservation des sites du Patrimoine mondial de grande envergure.
  -

## Activités de formation soutenues par l'UNESCO en Asie

### **Régionales/sous-régionales**

\* SPAFA (Centre régional d'archéologie et des beaux-arts de l'Organisation des ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est ou SEAMEO), collaboration étroite avec l'UNESCO depuis la création du SPAFA en 1978. Des séminaires/ateliers pour les spécialistes de la conservation et les décideurs, ainsi que des activités de formation sur site dans un grand nombre de disciplines et questions de conservation ont été organisés en coopération avec des centres de formation

nationaux des pays de l'ASEAN et du SAARC, le Japon et d'autres pays asiatiques.

\* Collaboration entre l'UNESCO et la COCI (Commission de communication & d'information) de l'ASEAN pour développer et renforcer la coopération régionale dans le domaine de la formation appliquée au patrimoine mondial (1986-1991, également en coopération avec le PNUD).

\* L'Institut asiatique de technologie (AIT), établissement régional d'enseignement de troisième cycle basé à Bangkok, et l'UNESCO collaborent depuis les années 1980 dans plusieurs domaines, notamment la réhabilitation des villes et la protection de l'environnement. Un programme conjoint UNESCO-ICCROM-AIT de réhabilitation urbaine intégrée et de cartographie des ressources culturelles est en cours de discussion.

- Forums Asia-Europe Summit (ASEM), Asia-Europe Foundation ASEF & Asia-Pacific Econ. Coop (APEC) pour développer la sensibilisation/ateliers de formation sur la conservation & le tourisme, la réhabilitation urbaine et les aspects juridiques; en coopération avec l'UNESCO.
- Le Bureau de coopération pour la protection du patrimoine culturel du Centre culturel de l'Asie pour l'UNESCO (ACCU), à Nara, Japon, financé par la Préfecture de Nara et l'Agence nationale pour la culture du Japon, a été créé en 1999, se donnant comme but premier d'améliorer la coopération régionale, notamment par le biais des activités de formation dans le domaine de la recherche archéologique et de la conservation urbaine. Une étroite collaboration existe entre l'ACCU, l'ICCROM et l'UNESCO (le Centre et le Bureau de Bangkok).

Proposition : (de l'ICCROM & de l'UNESCO/WH Centre) Bien que des attestations soient délivrées à la fin de ces stages/ateliers, il faudrait étudier la possibilité de créer un diplôme reconnu au niveau régional. Il convient d'élaborer des programmes pluriannuels pour obtenir des aides extrabudgétaires.

### **Nationales/locales**

\* Pour la formation dans le domaine de la réhabilitation urbaine, l'UNESCO soutient et mobilise de nombreuses activités de développement des capacités nationales en renforçant les institutions existantes (par ex. les universités), les services d'urbanisme nationaux/municipaux et les bureaux des biens culturels sur les questions juridiques/de gestion; inventaires, cartographie, plans de réhabilitation, etc. Séminaires/voyages d'étude pour les maires et la majorité des activités de formation pour les spécialistes en relation avec des projets concrets (par ex. LuangPrabang, Hue, Kathmandu, Manille, Vigan, Lijiang, Lhasa, Goa, etc.); les principaux partenaires sont Tongji, Tsinghua, les universités du SE (Chine); l'École de Chaillot, les universités de Lille et Tours (France); l'Agence Française de Développement; la Commission européenne, des groupes de l'UE spécialisés dans la conservation et des collectivités locales d'Asie; Asia-Europe Foundation; les universités de Hue & Hanoi; les universités de Waseda & Tokyo

Showa (Japon) ; l'université de Californie (Etats-Unis), DGEMN Portugal, etc. Des bourses/stages offerts dans le cadre du « Programme présidentiel pour 50 architectes/urbanistes chinois en France » ont permis de former des formateurs et des préparatifs sont en cours pour créer un centre de formation de formateurs à l'université de Tongji & Tsinghua en Chine.

\* Pour la recherche archéologique et la formation dans le domaine de la conservation, l'UNESCO participe principalement à des projets bilatéraux (autrefois le PNUD), certains étant exécutés/coordonnés par l'UNESCO (Cambodge, Chine, Indonésie, Thaïlande, Pakistan) ; les principaux partenaires sont l'Institut chinois pour les biens culturels ; Archaeological Survey of India; Lucknow Laboratory (Inde) ; le ministère de l'Archéologie/Pakistan; le Nara Institute; le Tokyo Institute, l'université de Waseda (Japon); l'université de Silapakorn (Thaïlande), la Fondation Lerici (Italie), etc.

\* Pour la conservation des monuments, la formation sur la gestion des sites et les laboratoires de conservation correspondants, l'UNESCO a contribué à l'exécution de projets bilatéraux et à la mobilisation de fonds de gestion de l'UNESCO (par ex. le Japon, l'Italie), ainsi qu'à des projets du PNUD au Vietnam, en Birmanie, en Iran, en Chine, en Inde, en Thaïlande, en Indonésie, etc., très souvent en coopération avec l'ICCROM.

### **Activités de formation soutenues par l'UNESCO dans le Pacifique**

L'ICCROM, l'ICOMOS, l'UICN, le SPREP (South Pacific Regional Environment Programme) et la PIMA (Pacific Islands Museums Association) travaillent avec le bureau de l'UNESCO pour le Pacifique, situé à Apia (Samoa), et sont les principaux partenaires du Centre du patrimoine mondial pour la formation dans le domaine de la conservation du Patrimoine mondial dans le Pacifique

**Le Centre du patrimoine mondial a coopéré avec l'ICCROM pour plusieurs activités dans le cadre du programme de l'ICCROM baptisé PREMO 1994-1998: Preservation by Museums of the Pacific Island States. Une aide a notamment été fournie pour l'atelier PREMO consacré à la conservation des sites du Patrimoine dans le Pacifique, organisé à Pohnpei (Etat fédéré de Micronésie) en novembre 1996.**

En 1997 et 1999, les réunions sur la stratégie globale pour le Pacifique ont inclus d'importantes composantes de formation concernant la préparation des listes indicatives, des propositions d'inscription et des demandes d'assistance internationale. Ces deux réunions ont été animées en coopération avec l'ICCROM, l'ICOMOS, l'UICN, le SPREP et la PIMA.

Une étude de cas à l'appui du processus de préparation de la demande d'inscription de East Rennell (Iles Salomon), y compris les leçons tirées et l'assistance technique, est en cours de préparation pour les prochains ateliers de formation.

En 2001, 125 000 dollars EU de fonds de gestion italiens seront utilisés pour soutenir un projet intitulé **Professional and institutional capacity building for UNESCO's Pacific Island Member States to promote the implementation of the World Heritage Convention (Renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles des Etats membres insulaires du Pacifique pour promouvoir la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial)**. Ce projet inclura un stage de formation spécialisé et un programme sur le Patrimoine mondial à l'intention des Etats membres insulaires du Pacifique.

En coopération avec la PIMA, l'ICCROM et l'ICOMOS, une session de formation sur l'interprétation culturelle et la conservation des sites sera organisée en 2001 à Palau.

**Proposition:** Que le Centre du patrimoine mondial élabore, en coopération avec l'ICCROM, l'ICOMOS, l'UICN, le SPREP et la PIMA, une stratégie de formation spécialement adaptée aux îles du Pacifiques.

### Perspectives de formation régionales pour l'Amérique latine & les Caraïbes

- Défis
  - Délégation de plus en plus importante de l'autorité sur le patrimoine culturel, du niveau national au niveau local, sans ressources de compensation
  - Priorité de plus en plus grande accordée aux impératifs de développement, quel que soit leur impact sur le patrimoine et ses ressources
  - Augmentation du nombre de dégâts annuels causés par les catastrophes naturelles sur les sites ayant une valeur de patrimoine culturel
- Thèmes
  - Développement de l'usage et de l'exploitation à des fins commerciales de bâtiments appartenant au patrimoine sans se soucier de leur impact sur leur valeur de patrimoine
  - Amener le public à participer de façon constructive aux décisions qui touchent le patrimoine
  - Introduire la conservation du patrimoine culturel dans les processus et politiques de développement durable adoptés au niveau national
- Actions prioritaires
  - Nécessité d'encourager les projets pilotes de conservation, avec possibilité de faire profiter les autres des leçons qui en ont été tirées, avec la participation de consortiums d'agences nationales, régionales et internationales.
  - Nécessité de renforcer les liens et la coopération entre les principales institutions pour promouvoir et assurer des stages de formation dans le domaine de la conservation.
  - Nécessité d'insister davantage, dans les stages de formation, sur l'importance des approches intégrées de la conservation, notamment sur la préparation aux risques et sur le développement durable.
  - Nécessité d'étudier l'élaboration d'un programme de formation régional afin de créer de meilleures conditions pour la conservation du patrimoine, en reliant le renforcement des institutions, l'élaboration du programme de formation, la création de réseaux et des méthodes pédagogiques innovantes, notamment le téléenseignement.
- 

### Activités de formation soutenues par l'UNESCO en Amérique latine & aux Caraïbes

De nombreux thèmes communs peuvent être identifiés au niveau subrégional ou régional et les deux langues principales, l'anglais et l'espagnol, facilitent la diffusion des informations et des connaissances dans la région. Le succès et

l'efficacité de cette approche régionale sont attestés par la longévité des établissements de formation régionaux soutenus par le Fonds du patrimoine mondial dans le passé :

- L'université fédérale de Bahia, à Salvador de Bahia, au Brésil, qui propose un cours de troisième cycle intitulé « Conservation des monuments et réhabilitation des villes historiques » (CECRE).
- Cours régional sur la conservation intégrée du territoire et des villes à l'Université de Pernambuco à Recife, au Brésil, (CECI)
- Les cours sur la gestion des zones protégées au CATIE (Costa Rica) et les cours en langue espagnole dispensés à Fort Collins (Université de l'Etat du Colorado, Etats-Unis) ont été revus pour donner plus d'importance aux modules consacrés à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

D'autres initiatives, telles que le Stage de formation panaméricain sur la conservation et la gestion du patrimoine archéologique et architectural en terre, à Chan Chan, au Pérou, ainsi que les stages du Centre de conservation CENCREM de La Havane, à Cuba, ont également eu une vocation régionale évidente. Plusieurs autres initiatives de formation (sub-)régionales ont été proposées par les Etats parties et l'ICCROM dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial :

- Atelier sub-régional sur la gestion des sites naturels du ?Bouclier ? du Guyana (novembre 2000, Georgetown et Kaieteur Falls, Guyana), à la suite de l'atelier du Surinam (février 2000).
- Cours sanctionné par un diplôme sur la « Conservation et la gestion des sites archéologiques dans les Tropiques humides » (Mexique).
- Cours international sur la protection du patrimoine culturel en cas de catastrophe (Mexique).
- Un atelier sur la préparation aux risques a été organisé pour les Caraïbes par l'ICCROM (Saint-Dominique, janvier 2001)

L'ICCROM a bénéficié d'une aide internationale du Fonds du patrimoine mondial pour organiser une réunion visant à élaborer une « une stratégie de formation sur les villes latino-américaines du patrimoine mondial et un programme de mise en œuvre » (Quito, novembre 2000).

Bien qu'aucune stratégie officielle de formation ne soit encore en place pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la plupart des formations susmentionnées abordent des questions essentielles pour l'ensemble de la région. Le fait que ces activités soient organisées au niveau régional ou sub-régional permet d'assurer une large diffusion des informations, de susciter la coopération régionale et la constitution de réseaux, et enfin de limiter les pertes dues à la répétition des stages.

## **Perspectives de formation régionales pour l'Europe & l'Amérique du Nord (réalisé par l'ICCROM)**

- Défis :
  - Diminution des ressources disponibles au niveau national pour la conservation du patrimoine
  - Accroissement des responsabilités déléguées au niveau local pour définir le patrimoine culturel et en prendre soin
  - Tendance à amalgamer les unités urbaines traditionnelles et les quartiers au sein des collectivités locales des grandes villes
  - Les mécanismes de conservation doivent répondre à la diversité croissante des valeurs présentes dans les communautés
  - Les mécanismes de libre échange qui émergent favorisent le traitement du patrimoine comme une marchandise
  - Perte du savoir-faire commercial et artisanal traditionnel nécessaire à la conservation du patrimoine
- Thèmes :
  - Etablir un lien entre les programmes de formation actuels destinés aux spécialistes et la formation de praticiens généraux au niveau du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle et à mi-carrière
  - Promouvoir la conservation du patrimoine culturel en tant qu'élément essentiel du développement durable des populations
  - Promouvoir les démarches holistiques de « gestion des ressources culturelles » (par ex. les approches basées sur le paysage culturel).
- Actions prioritaires :
  - Efforts pour renforcer la participation des populations locales et indigènes aux décisions touchant le patrimoine
  - Efforts pour démontrer la valeur économique de la conservation du patrimoine et développer les arguments correspondants à tous les niveaux politiques
  - Renforcer les efforts pour partager l'expérience et les compétences acquises avec d'autres régions et sites

## **Europe orientale et centrale (sous-région)**

- Défis :
  - Encourager dans les économies en transition les approches de conservation qui intègrent les compétences et la formation technique acquises pendant la période de planification centralisée soviétique
- Thèmes :
  - Parvenir à la transparence dans les transactions touchant les terres et les biens.
  - Clarifier les avantages économiques de la conservation du patrimoine au niveau politique.
  - Renforcer la capacité locale de prendre des décisions et d'agir en faveur de la conservation du patrimoine.

- Conservation du paysage culturel par le soutien à l'agriculture traditionnelle.
- Actions prioritaires :
  - Reconstruction du cadre institutionnel de la formation.
  - Séminaires destinés à promouvoir les approches intégrées de gestion durable du patrimoine.
  - Etablissement de réseaux entre ceux qui participent à la gestion du patrimoine.
  - Projets pilotes pour tester les approches et mécanismes innovants adaptés aux économies en transition (par ex. l'OTRA de Vilnius).

## **Activités de formation soutenues par l'UNESCO en Europe & en Amérique du Nord**

La participation de l'UNESCO aux activités de formation dans cette région concerne principalement l'Europe centrale et orientale ou, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, les étudiants qui viennent d'autres régions. Voici quelques exemples de cette dernière catégorie :

- Cours international sur la technologie de conservation du bois (2000) à Trondheim, Norvège
- Collaboration avec l'université technique de Delft et son cours international de niveau maîtrise
- « L'examen et la conservation des surfaces architecturales » (1<sup>er</sup> juillet-21 août 1998, Mauerbach, Vienne)

La plupart des activités de formation en Europe centrale et orientale sont soutenues au coup par coup sur demande des Etats parties. L'ICCROM a participé à la préparation ou à l'organisation de plusieurs de ces initiatives :

- Atelier de formation international pour responsables de sites culturels du Patrimoine mondial d'Europe orientale et centrale (Veliky Novgorod, Fédération de Russie, 11-18 septembre 1999)
- Séminaire régional international sur l'authenticité et la reconstruction (Riga, Lettonie, octobre 2000)
- Atelier et séminaire sur la conservation intégrée des villes à l'intention des responsables de villes historiques d'Europe centrale (Hongrie, juin 2000)
- Stage de formation pour le personnel de l'OTRA (Edimbourg, R.-U., 26 mars – 2 avril 2000)

Si les thèmes de ces activités de formation sont généralement reconnus comme prioritaires pour la région, une approche plus structurée serait nécessaire pour un programme de formation sur le Patrimoine mondial plus spécifique et plus efficace.

## **STRATEGIE DE FORMATION DU PATRIMOINE MONDIAL - PATRIMOINE NATUREL**

1. Lors de sa dix-huitième session, (Thaïlande, 1994), le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre d'entreprendre une évaluation complète du programme de formation relatif au patrimoine naturel soutenu par la Convention. Le Comité souhaitait que les résultats de cette évaluation soient utilisés pour élaborer une future stratégie de formation des responsables de sites du patrimoine. Bien que les programmes de formation financés jusqu'à présent aient donné toute satisfaction, la demande d'évaluation et d'élaboration d'une stratégie formulée par le Comité était motivée par des inquiétudes quant à la nature *ad hoc* des activités de formation et la nécessité d'élaborer un programme dynamique d'actions de formation parfaitement ciblées.

2. Le Centre a fait appel à un consultant pour évaluer les efforts faits dans le passé et leurs impacts, ainsi que pour élaborer une stratégie de formation dans le domaine du patrimoine naturel. Le travail du consultant a été étudié et élargi par un groupe de 10 experts qui se sont rencontrés au cours de l'été 1995 au Albrigt Training Centre, dans le Grand Canyon National Park, aux Etats-Unis. La Stratégie de formation dans le domaine du patrimoine naturel résultant du travail du consultant et du groupe d'experts a été soumis sous la référence WHC-95/CONF.203/INF.11A à la dix-neuvième session du Comité (Allemagne, 1995). Une version abrégée de ce document a été incluse dans le document de travail WHC-95/CONF.203/9 de la même session du Comité. Le Comité a adopté le Plan d'action stratégique pour l'élaboration future du programme en coopération avec les organes consultatifs.

### **Plan d'action stratégique pour la formation des spécialistes du Patrimoine naturel**

3. La dix-neuvième session du Comité, après étude des documents mentionnés au paragraphe 2 ci-dessus, a rappelé les responsabilités des Etats parties en matière de formation, telles que formulées à l'Article 5 (e) et à l'Article 22(c) de la Convention. Dans ces deux articles, le terme « formation » est employé au sens large ; par conséquent, les activités actuellement mises en œuvre par le Centre au titre de la formation, de l'éducation, de l'information, de la documentation et de la promotion, pourraient entrer dans le cadre des discussions sur les implications de ces articles pour les stratégies futures de formation dans le domaine du patrimoine naturel. Le Plan d'action prévoit quatre actions stratégiques :

Action 1: Mettre au point des programmes scolaires et des documents d'information sur la Convention du patrimoine mondial et sa mise en œuvre

comme matériel pédagogique de base du programme de formation sur le Patrimoine mondial naturel ;

Action 2: Mettre au point une série d'« Ateliers de formation régionaux sur le Patrimoine mondial » ;

Action 3: Développer des réseaux d'informations sur le Patrimoine mondial naturel ;

Action 4: Accorder des bourses et des subventions d'étude aux responsables de sites et aux autres personnes directement impliquées dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

4. Le Plan décrit en détails plusieurs étapes pour mettre en œuvre chacune de ces quatre Actions stratégiques. Dans le passage sur l'estimation des coûts et la réaffectation indicative des fonds, le Plan d'action stratégique précise que « des économies seront réalisées par la mise en commun des fonds existants, afin de répondre à part égales aux besoins de formation concernant le patrimoine culturel et naturel. D'ici l'an 2000, les fluctuations normales et l'arrivée à terme des projets de suivi et d'assistance en cours devraient permettre de modestes augmentations et ajustements supplémentaires de l'aide ». En adoptant le Plan, le Comité a également demandé que l'on veille à l'équilibre géographique dans les initiatives de formation.

5. Le Plan partait de l'hypothèse de 250 000 dollars EU comme budget annuel pour la formation dans le domaine du patrimoine naturel en 1996 et recommandait que la somme à répartir entre les différentes activités à mettre en œuvre dans le cadre des quatre actions stratégiques soit augmentée progressivement jusqu'en 2000. Le budget pour la formation dans le domaine du patrimoine naturel a atteint 490 000 dollars EU pour l'année 2000. Une évaluation rapide des efforts faits entre 1996 et 2000 pour réorienter la formation vers une approche plus dynamique fait apparaître des points forts et des points faibles.

6. Le stage annuel d'été en langue espagnole à l'intention des responsables de zones protégées d'Amérique latine offert par l'Université d'Etat du Colorado (Etats-Unis), a été évalué en 1999, en partie avec le soutien du Fonds. Cette évaluation a abouti à une modification du programme, tandis que le volume et le contenu de la documentation utilisée pour la partie des modules de formation consacrée au Patrimoine mondial ont été améliorés. Les trois stagiaires de l'année 2000 venaient de sites du Patrimoine mondial. Ce changement correspond aux recommandations du Plan d'action, notamment les actions 1 et 4. En accordant des bourses et des subventions d'étude (objet de l'action 4), le Plan suggérait que « les critères existants soient revus pour que les futurs stagiaires aient un lien direct avec la mise en œuvre de la Convention et que les agences chargées de la

mise en œuvre de la Convention en tirent profit. Améliorer les compétences des ressources humaines sur les sites doit être l'objectif premier ».

7. Le Centre n'a pas réussi à susciter de changements similaires des programmes et des critères de sélection des stagiaires dans les instituts de formation régionaux d'Afrique (Ecole supérieure de Mweka, Tanzanie ; Ecole supérieure de Garoua, Cameroun) et le CATIE (Costa Rica). L'aide du Fonds à ces trois organismes remonte au minimum au début des années 1980, quand seulement quelques sites naturels figuraient sur la Liste du Patrimoine mondial. De plus, les cours à Mweka et Garoua sont les seules activités de formation à long terme (soit 1 et 2 ans, respectivement) à bénéficier d'une aide du Fonds du patrimoine mondial pour le patrimoine naturel. Jusqu'à présent, ils ont été considérés comme des exceptions à ce qui est par ailleurs un principe de base dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention, paragraphe 99: «...la formation de personnes individuelles sera pour l'essentiel limitée à des stages de recyclage et des échanges d'expérience de courte durée ». Très peu de personnes ayant obtenu une bourse pour Mweka et Garoua viennent de sites du Patrimoine mondial ; les responsables de sites et le personnel d'encadrement en activité peuvent ne pas être en mesure de prendre un congé prolongé de 1, voire 2 ans, pour faire des études. De plus, les possibilités de formation offertes au personnel des zones protégées africaines se sont élargies avec l'ouverture de nouveaux établissements au Kenya et en Afrique du Sud qui attirent des stagiaires, dont certains viennent de sites du Patrimoine mondial.

8. En Asie et dans le Pacifique, aucun organisme particulier n'a reçu régulièrement une aide du Patrimoine mondial au titre de la formation dans le domaine du patrimoine naturel. C'est pourquoi il a été plus facile de prendre des dispositions en vue d'une mise en œuvre ultérieure des activités recommandées par le Plan. Un réseau régional pour la gestion du Patrimoine mondial (voir Action 3) fonctionne depuis 1996 pour l'Asie du Sud-Est, le Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et des réunions du réseau ont été organisées en 1996, 1998 et 2000. Le centre d'information Asie-Pacifique (APFP) de Canberra (Australie) est en partie le résultat des activités du réseau et devrait apporter une contribution à la mise en œuvre des actions stratégiques du Plan. Un manuel pratique destiné aux responsables de sites du Patrimoine mondial, intitulé « Gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial », réalisé conjointement avec le soutien financier du Fonds du patrimoine mondial, le voyageur scandinave TEMA et le bureau du PNUE à Paris, est presque terminé. Le travail de terrain sur lequel repose le manuel concerne quelques sites du patrimoine culturel et naturel asiatique, mais le manuel devrait être utilisable dans d'autres parties du monde. Il sera testé sur le terrain lors de futurs stages de formation organisés avec le soutien financier du Patrimoine mondial. Un maître de conférences de l'université australienne James Cook est en train de mettre au point pour le Centre un prototype de module de formation sur le Patrimoine mondial axé sur le patrimoine

naturel. Depuis 1998, le Centre co-opère avec l'UNITAR (United Nations Institution for Training and Research) et le gouvernement préfectoral de Kushiro (Japon), pour soutenir la participation de représentants de sites du Patrimoine mondial au stage annuel sur les « Accords multilatéraux pour la préservation de la biodiversité » organisé conjointement par l'UNITAR et le gouvernement japonais. En 1999, les représentants de sites du Patrimoine mondial qui ont participé à ce stage pour présenter des études de cas sur des sites du Patrimoine mondial venaient de régions autres que l'Asie et le Pacifique. Des ateliers régionaux continuent d'être financés par le Fonds du patrimoine mondial et abordent de plus en plus, comme le propose le Plan, des thèmes et questions critiques pour la conservation des sites du Patrimoine mondial naturel. Mais la suggestion du Plan d'« associer le logo du Patrimoine mondial à une série de stages de formation parfaitement conçus et de grande qualité susceptibles d'attirer l'attention de la communauté internationale et de poursuivre le travail de la Convention » n'est pas encore appliquée de façon systématique. De même, les efforts pour « compiler et publier des études de cas sur la mise en œuvre de la Convention en matière de conservation du patrimoine naturel » doivent être poursuivis et coordonnés de façon systématique.

9. Tous les organismes de formation qui ont bénéficié de l'aide du Fonds, ainsi que les nouveaux organismes, sont très intéressés par une participation à la conception, l'organisation et l'animation de manifestations et d'activités de formation dans le domaine du Patrimoine mondial naturel. Des organismes régionaux comme le Mweka et le Garoua en Afrique, le CATIE au Costa Rica, le Wildlife Institute of India en Inde et l'University of Queensland, en Australie, se sont rencontrés en 1998 et 1999 lors d'ateliers financés par le Fonds du patrimoine mondial et sponsorisés par des organisations partenaires telles que le World Conservation Monitoring Centre (WCMC) de Cambridge (R.-U.). Ils ont à plusieurs reprises exprimé leur vif intérêt pour le développement de réseaux entre eux et le personnel des sites du Patrimoine mondial, afin de cibler les actions de formation financées par le Fonds du patrimoine mondial sur les questions et problèmes, tels que le suivi, la préparation des propositions d'inscription, etc., qui ont un lien direct avec les activités de la Convention. En Afrique et en Amérique latine, les manifestations régionales à l'intention du personnel des sites du Patrimoine mondial se multiplient. On peut citer comme exemple un atelier pour anglophones organisé en septembre 2000 en Afrique du Sud avec l'aide financière des Etats-Unis et l'atelier pour les pays du ?Bouclier ? du Guyana prévu en Amérique latine en novembre 2000 et en cours de préparation. Cet intérêt croissant pour l'établissement de réseaux (Action 3) via des ateliers régionaux et sub-régionaux (Action 2) offre d'énormes possibilités de modification et d'orientation des activités futures de formation dans les directions recommandées par le Plan d'action stratégique adopté par le Comité en 1995.

10. En avril 2000, le Centre a réuni un groupe de travail auquel ont participé plusieurs de ses partenaires institutionnels, c'est-à-dire des centres de formation comme l'école supérieure de Garoua (Cameroun) ; des conventions multilatérales touchant la préservation de la biodiversité, des agences des Nations Unies, des ONG internationales spécialisées dans la conservation, les unités sectorielles pour la Science et l'Éducation de l'UNESCO et l'UICN. Cet atelier avait pour but de lancer une nouvelle initiative baptisée CONNECT (Capacity Building for Outreach, Natural Heritage Networking, Education, Co-operation and Training) en utilisant les fonds approuvés par le Comité lors de sa dernière session (Maroc, 1999). CONNECT a pour but de renforcer le contenu du patrimoine naturel et les partenariats pour les activités du Patrimoine mondial dans le domaine de la promotion, de l'information et de l'éducation. Le résultat de l'atelier, notamment les principales recommandations du Groupe de travail, sont présentés dans le document WHC-2000/CONF.204/INF.12. L'analyse de ce document est prévue au point 11 de l'ordre du jour de l'actuelle session du Comité. Certaines des activités recommandées par le Plan d'action stratégique de 1995 pour la formation dans le domaine du Patrimoine naturel ont un rapport avec celles du Groupe de travail de CONNECT. Ces rapports doivent être étudiés lors de la mise en œuvre future du Plan d'action stratégique pour la formation dans le domaine du Patrimoine naturel.

11. De nouveaux partenaires sont apparus ces dernières années sur la scène internationale pour soutenir les activités du Patrimoine mondial naturel et fournissent des occasions intéressantes de mettre en œuvre certaines composantes du Plan d'action stratégique pour la formation de spécialistes dans le domaine du Patrimoine naturel. Le Cadre conjoint UNF/UNFIP du programme sur la biodiversité, adopté en novembre 1999, a notamment pour objectif de renforcer les capacités de préservation de la biodiversité en prenant pour cibles des sites du Patrimoine mondial naturel. Le cadre conjoint UNF/UNFIP insiste beaucoup sur la nécessité de professionnaliser la gestion des zones protégées et invite à utiliser le Patrimoine mondial naturel pour aborder et résoudre les questions et problèmes de préservation de la biodiversité sur la base d'un enseignement concret. Des occasions semblables pourraient être créées dans le cadre des négociations engagées par le Centre avec d'autres donateurs multi- et bilatéraux (Banques de développement, FEM, PNUD, etc.).

#### **Action du Comité :**

12. Le Comité pourrait recommander que le Centre, en coopération avec l'UICN et d'autres organisations partenaires :

- ré-informe les Etats parties sur le Plan d'action stratégique pour la formation dans le domaine du Patrimoine naturel, adopté par le Comité en 1995, en soulignant que le Plan déterminera les activités qui pourront bénéficier d'une aide financière du Fonds du patrimoine mondial à compter de 2001 ;
- prenne contact avec des organismes de formation régionaux comme l'école supérieure de Mweka (Tanzanie) et l'école supérieure de Garoua (Cameroun), pour revoir l'aide annuelle qui leur est accordée et qu'il engage des négociations avec eux, ainsi qu'avec d'autres nouveaux organismes de formation africains, pour revoir les aides à la formation consenties au personnel des sites africains en utilisant des ateliers de formation régionaux du patrimoine mondial, comme le recommande l'Action 2 du Plan, dont pourraient bénéficier une proportion de plus en plus grande du personnel au fil des années ;
- revoit les liens entre le Plan d'action stratégique pour la formation dans le domaine du Patrimoine naturel et les recommandations du Groupe de travail CONNECT, afin de concevoir et de réaliser des projets pilotes et des actions ayant une importance pour la formation, l'éducation et l'assistance en matière de formation dans le domaine du patrimoine naturel ;
- multiplie les partenariats pour concevoir et développer des actions de formation, d'éducation, de création de réseaux et d'assistance au profit des sites du Patrimoine mondial naturel, et qu'il lance des initiatives pilotes susceptibles d'attirer des aides financières du secteur public et privé, en dehors du Fonds du patrimoine mondial ;
- rende compte des mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations ci-dessus, notamment les principaux succès, mais aussi les difficultés et contraintes rencontrées, ainsi que des propositions pour un programme de travail triennal à proposer à la vingt-cinquième session du Comité en 2001.